

CR réunion sécurité Volarem

Date : dimanche 16 avril 2023

Lieu : Mairie Auzat

Horaires : 10 h 00 – 16 h 00

Participants : 20

Ordre du jour

- 1 - Tour de table
- 2 - Historique du club et présentation des principaux sites de pratique
- 3 - Statistiques accidentalité
- 4 - Formations possibles dans le cadre du club

=====

Pour cette première réunion consacrée à la sécurité, une vingtaine de Volarem étaient présents pour une bonne séquence de discussion. La pause repas fut fort appréciée : les traditionnelles spécialités de la vallée se voyant complétées par divers mets et préparations, colorés et savoureux, apportés par les unes et les autres (merci à eux, et tout particulièrement aux nouveaux adhérents).

Jacques Séguélas le rappelle : Volarem aura 30 ans cette année. Jusqu'à 2022, le club avait connu 2 accidents graves, dont un décès en 2015. C'est à la fois peu en nombre et suffisamment traumatisant pour avoir sensibilisé les adhérents les plus anciens aux risques inhérents à notre pratique. La nouvelle série d'accidents de ces derniers mois, affectant majoritairement de nouveaux venus, nous touche et nous concerne tous. Le club se doit d'aider les accidentés à reprendre pied et plaisir dans le parapente. Il s'agit aussi de gagner en sécurité, et de pouvoir parler librement de notre rapport à ce critère fondamental. Ce n'est ni facile ni habituel de parler de ces sujets, surtout en groupe large.

Un long et riche tour de table a dégagé les constats suivants

Volarem séduit et attire par son nom, la promesse d'une forme d'ouverture, sans condition préalable, et de respect de la personnalité et des envies de chacun-e : voler seul ou en groupe, sur des sites variés et originaux, souvent en montagne après une marche plus ou moins longue.

Pas mal de pilotes ont commencé dans les années 1990, voire avant. Certains ont connu une pause plus ou moins longue, pour diverses raisons (accident, autres priorités...). Dans tous les cas, la reprise s'est faite avec le souci de prendre les marges nécessaires, de se réengager résolument, et de se former : c'est choisir et vouloir « être pilote ».

Pour les plus débutants, ce n'est pas simple de trouver des sites de pratique en hiver et d'entretenir la flamme et la progression : il n'y a guère que le Prat d'Albis, et son atterro (Ganac) n'est pas des plus simples.

Nous avons tous tendance à oublier, refouler même des incidents qui auraient pu – très – mal tourner. Cette prise de conscience peut s'opérer bien des années plus tard, seul ou à l'occasion d'une telle discussion de groupe. Nombre de ces incidents n'ont pas de témoins : ce serait pourtant précieux d'avoir un feedback externe pour mieux comprendre ce qui s'est passé. Il est difficile

d'analyser ses propres vracs, cela va très vite, le cerveau peut même « effacer » certaines phases de la séquence.

Comment se former

Contrairement au planeur par exemple, se former continuellement au parapente relève de décisions plutôt individuelles : il faut savoir repérer les bonnes écoles, accepter d'y mettre de l'argent, choisir les bons stages, le bon cadre (seul ou avec des connaissances), ce n'est pas simple.

Dans la pratique du planeur, l'autorisation de décoller relève d'un chef de piste. La liberté plus grande que nous apprécions tous avec le parapente, elle se mérite. Elle doit nous inciter, rappelle Jacques Séguélas, même si ce n'est pas obligatoire, à passer quelques étapes clés comme celle du brevet de pilote, et idéalement du brevet de pilote confirmé.

Le club est prêt à soutenir cette démarche en sollicitant une école qui ferait passer le BP à un groupe de 4 à 6 pilotes (voire davantage en fonction des besoins). Les personnes concernées chez Volarem se sont très majoritairement signalées comme volontaires. Deux écoles locales seront approchées pour proposer un devis, l'objectif étant de mettre ce cadre en place d'ici l'été, en tous cas cette année.

La FFVL propose des outils d'aide à la préparation : https://efvl.ffvl.fr/documents_pedagogiques.

Le rôle de l'animateur sécurité

La FFVL encourage la mise en place d'un "animateur sécurité" dans tous les clubs. Son rôle n'est ni d'enseigner ni de donner des leçons.

Ses prérogatives sont plutôt les suivantes :

- Relayer les infos liées à la gestion des risques, les actions et les questions ;
- Encourager une réflexion collective et des actions pour mieux intégrer la sécu à notre pratique ;
- Favoriser l'analyse a posteriori des accidents, par la formalisation de retours d'expérience (Retex) anonymes, et encadrés avec bienveillance.

Signalons que Pat est aussi animateur sécurité aux Aigles de Cabailère.

Quelques ressources

- Une chaîne YouTube, le « Live des AS » : <https://www.youtube.com/@FFVLofficiel/streams>
- Un document présenté oralement en séance (annexé au présent compte-rendu) sur l'accidentalité ;
- Le groupe « sécurité » sur le site Volarem : <https://volarem-ariege.fr/groupe/securite/> avec déjà de belles ressources mises en place par Manu ;
- La charte initiée par Michel Aran : https://volarem-ariege.fr/wp-content/uploads/2022/12/Charte-parapente_V4.pdf
- Une bibliothèque de documents sur la gestion du risque : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1go1tRGzjX_GdiUpa4COuUQy5PzGgm45A6Rybsic9gw/edit#gid=0

Nos sites de pratique

Le Port de l'Hers, Esplas/Garbié, Orus, Esquerus et le Prat d'Albis ont été présentés par les pilotes qui les connaissent le mieux, avec leurs particularités et des conseils pour gérer au mieux décollages et atterrissages.

À l'avenir

Pourquoi pas une réunion de ce type une fois par an.